



8 Place Malus - 18000 BOURGES
Tél 02 48 21 24 79
cgt.ud.cher@wanadoo.fr

LA CGT ENGAGE UNE CAMPAGNE CONTRE LA VIE CHERE

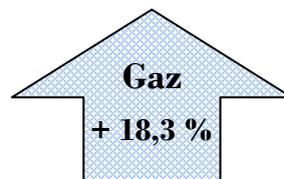
Les fins de mois difficiles, la vie chère, ne sont pas une fatalité. La colère exprimée ces derniers jours est légitime et la CGT l'a entendue. Nous étions présents le 17 dans les initiatives, soit en organisant une distribution de tracts aux automobilistes avec des discussions qui ont rencontré un franc succès, soit par la présence de syndiqué(e)s sur les ronds-points pour discuter de nos revendications, à savoir les salaires, les pensions, les allocations chômage et les minima sociaux.

Combustibles liquides + 30,7 %
Gazole + 21,3 %
Essence + 15,2 %

Cette colère ne doit pas rester en l'état. Elle ne doit pas se scléroser dans l'activisme, elle doit se sortir de l'emprise des réactionnaires, du patronat. Les salarié(e)s ont les moyens de s'organiser dans les entreprises, dans les administrations, avec la CGT, pour porter leurs

revendications. Dans l'histoire, Jamais le fait de bloquer les ronds-points ou encore les pompes à essence, les entrées des grandes surfaces n'a permis quelque avancée. Les syndicats, dans les entreprises, ont les clés du blocage économique et particulièrement dans les secteurs structurants, pour faire aboutir les revendications, et la grève en est un élément.

Nous le disons, la vie chère n'est pas une fatalité mais elle est bien une réalité. Depuis des années,



les prix ne cessent d'augmenter dans tous les secteurs, nous le voyons tous les jours. Plus récemment, d'août

2017 à août de cette année, de nombreux produits ont connu des augmentations qui font que s'alimenter, se chauffer, se vêtir, se déplacer, se divertir, éduquer ses enfants deviennent très compliqué pour beaucoup d'entre nous.

Quelques exemples : (source Insee août 2018 en pourcentage)

Riz	+1,3	Automobiles neuves	+2,6
Pain	+2,3	Transport de passagers - bus et autocar	+1,4
Viande	+1,2	Services d'expédition de courrier	+8,6
Lait entier	+2,2	Cinéma, théâtre, concerts	+1,6
Lait demi-écrémé ou écrémé	+2,0	Restau., cafés et établis. similaires	+1,6
Yaourt	+2,0	Assurance habitation	+1,7
Fromage et laits caillés	+2,2	Assurance complémentaire santé	+0,5
Œufs	+1,9	Assurance véhicule à moteur	+2,5
Beurre	+15,2	Services Financiers	+0,9
Fruits frais	+7,4	Services funéraires	+2,2
Légumes	+5,6	Jus de fruits et de légumes	+0,9
Sucre	+1,1	Vin	+2,5
Chaussures pour femmes	+2,8	Tabac	+16,8

Produits alimentaires + 2,4 %

Comme nous pouvons le voir, quasiment tous les secteurs sont concernés par la hausse des prix.

jamais créé autant de richesses (2.000 milliards d'€) ! Et pourtant nous avons 10 millions de personnes pauvres en France.

Nos salaires doivent suivre l'évolution des prix tant que le système économique nous

La question qu'il faut se poser est : "à qui profitent ces augmentations" ? Et la réponse est toute trouvée... pas aux salarié(e)s. Pas aux salarié(e)s lorsqu'on connaît les augmentations de salaire, tous secteurs confondus, qui sont assez proches de zéro. Donc où va cet argent ? En partie dans les caisses de l'Etat via la TVA et différentes taxes, et surtout dans les poches du patronat qui augmente son taux de profit (taux de marge). Jamais il ne nous dira qu'il récupère ces plus-values. Il nous dira que c'est pour compenser les coûts de production à la hausse. C'est faux.

⇒ Fruits + 6,6 %
 ⇒ Légumes frais + 9,8 %
 (hors tubercules)
 ⇒ Pommes de terre + 3,5

l'imposera, tant que nous ne l'aurons pas transformé. Nous ne devons plus subir pour vivre.

⇒ Services culturels + 2,0 %
 ⇒ Enseignement secondaire + 2,1 %

La solution, pour compenser les hausses des prix, est absolument d'obtenir immédiatement l'augmentation des salaires, des retraites, des allocations chômage et des minima sociaux, et c'est possible. Les travailleurs en France n'ont

La CGT a des propositions qui vous seront données dans un prochain tract. En attendant l'heure est à la mobilisation de toutes et de tous dans les entreprises pour obtenir le blocage de l'économie et la satisfaction de nos revendications.



Bourges, le 22 Novembre 2018

Bulletin de contact ou d'adhésion à la CGT



Nom – Prénom :

Adresse :

Tél. : E.mail :

Entreprise :

Bulletin à retourner à l'UD-CGT du Cher 8 Place Malus – 18000 BOURGES
 ou à remettre à un syndiqué CGT de votre entreprise